

aveux que vient de faire sa fille sont faux, sont le fait d'une suggestion ?

« Pardonnez à ma fille, dit-elle tout d'un coup. Pardonnez à la jeune enfant, messieurs. Quant à la vieille et fiévreuse, ajouta-t-elle, je vous l'abandonne. Monsieur l'avocat général, ce n'est pas un reproche, une femme doit rester jeune. Punissez la vieille et la jeunesse. Elle l'a perdue dans le travail, dans l'accomplissement de son devoir. Elle est coupable, puisqu'elle est vieille. » (Long mouvement.)

« Je n'ai pas tué »

« Est-ce que cette enfant, qui n'a rien vu, qui ne sait rien, peut dire quelque chose. Est-ce qu'elle se souvient de ce que faisait son père, qui jouait à Mexico, à la maison de jeux ? »

Mme Bessarabo se tait, très émue, regarde ses notes un moment, puis :

« Messieurs, je vais vous dire toute la vérité. Mon mari ne l'a pas manquée, ni de quoi, ni de rien. Cette enfant a peur, messieurs, et moi je n'ai pas peur. Est-ce que lorsque l'avocat général a parlé de l'échafaud, est-ce que j'ai haïssé la tête ? On ne pardonne que les aveux. Et bien, je vous le jure : je n'ai pas tué. Non, je ne puis avouer que je n'ai pas fait. (Long mouvement.) »

« Sur mon petit-fils, qui ira ce procès dans les journaux, un jour, je le jure, s'écria dramatique, Mme Bessarabo. Les voilà, messieurs, mes aveux. »

« Quand on a parlé d'échafaud, ma fille a baissé la tête, mais moi je ne le crains pas. »

On croit que c'est fini, qu'elle n'a plus rien à ajouter, puisqu'elle a repris ses affirmations. Mais non, elle reprend ses notes encore une fois et elle fait appel à ses atouts, les croisés, les moines qui allaient écouter la mort au lit des moribonds.

Puis, nous voici parés pour un cours de léminisme.

Démence

« Je suis une femme qui des hommes ici. Il y a 15.000 femmes dans les prisons et je n'en vois jamais parmi les juges. Non, si aride que soit la vérité, je la maintiens. »

Et elle retourne à ses affirmations.

M. de Moro-Giafferi, pendant ces déclarations, s'est pris la tête de ses mains, s'est tourné, retourné, comme un homme qui ne fait qu'entendre des choses folles, après d'autres divagations encore plus extravagantes.

« Messieurs, reprend Mme Bessarabo, je suis innocente; messieurs, vous ne me tuez point. Vous écoutez les larmes de vos mères et ce n'est pas parce que M. Lévy, dit Dorville... »

M. Dorville se lève, étonné :

« Je n'en serais pas honteux, dit-il, mais je ne m'appelle pas Lévy. »

On applaudit au fond de la salle.

« Silence ! » s'écrie le président.

M. de Moro-Giafferi se lève pour faire taire l'accusée qui, les deux bras en l'air, paraît en proie à une sorte de démence de la parole.

Derniers plaidoyers

Alors M. de Moro-Giafferi se lève, très ému :

« Comment exprimer la stupeur, le chagrin, la tristesse d'un avocat, dit M. de Moro-Giafferi, lorsqu'ayant répondu à la partie civile, à l'avocat général, lui fait répondre aux coups que lui porte quelqu'un qui est derrière lui, sa clientèle ? »

« Messieurs, il y avait donc un secret. Et quel un secret ? Etait-ce possible; et bien maintenant, il y a à quel'un qui est venu vous dire ce qu'il savait. Il y a un coup de revolver et il aurait été tiré square La Fayette. »

« Est-il possible qu'après les aveux, après les rétractations, après les réticences et enfin les aveux de tout à l'heure, Paul Jacques ne vous ait pas fait le récit exact des faits qu'elle connaît. »

« Je pourrais demander à Paul Jacques : avez-vous vu votre mère tuer votre beau-père ? Je ne le ferai pas. »

« A ce moment, on voit Mme Bessarabo se pencher et regarder sa fille. »

« Cette enfant, convaincue de dire ce qu'elle croit la vérité pour sauver sa mère et elle-même est à même de me répondre. Je ne l'essayerai pas. »

« Mais je dis aux jurés : « Combien j'aurais raison d'écartier les aveux des preuves judiciaires ». Ah ! si vous jugez en disant : « Celle-ci pleure bien; celle-là ne pleure pas, et s'acquitte ou je condamne ». Alors, allez à la scène, allez au théâtre, si vous jugez ainsi, mais vous ne serez pas jugés. »

« Je compte sur votre probité pour vous en défendre. L'erreur vous guette. A votre place, je ne jugerais pas. »

M. de Moro-Giafferi s'assied et M. Raymond Hubert croit nécessaire d'ajouter quelques mots :

« J'attends de voir le verdict d'acquiescement. Ni Mme Bessarabo, ni Mlle Paul Jacques n'ont rien à ajouter à leur défense. »

« Je déclare que les débats sont clos, dit le président. »

Trois questions

On donne lecture des trois questions remises aux jurés.

La première question porte sur Mme Bessarabo : « A-t-elle volontairement donné la mort, le 31 juillet, à M. Weissmann ? »

La deuxième question a trait à la préméditation du crime.

La troisième question concerne Paul Jacques :

« A-t-elle aidé, assisté sa mère dans l'accomplissement du crime ? »

L'audience est suspendue. Il est 3 heures de l'après-midi.

Les jurés se retirent dans leur salle de délibération.

Mme Bessarabo est sortie la première; mais sa fille n'ose pas bouger.

Enfin, elle se décide et s'en va, mais bien après que sa mère est partie.

LE VERDICT

A 4 heures, la sonnette retentit, qui annonce la fin de la délibération du jury. Le public regagne sa place. Toute la salle est debout, dans une attente anxieuse.

Le cour est presque aussitôt et le chef du jury se lève.

Le silence est absolu.

La déclaration du jury est « oui, à la majorité, à la première question. »

« Oui », à la majorité, à la deuxième question.

« Non » à la majorité, à la troisième question.

Il y a des circonstances atténuantes en faveur de la veuve Bessarabo. (Mouvements.)

La fille est acquittée

Mlle Paul Jacques entre. Elle s'arrête, interdite, devant la salle, tremblante, très pâle.

« Acquittée ! Acquittée ! » lui souffle M. Raymond Hubert.

Alors, elle entend la lecture en pleurant à son banc de l'arrêt de la cour qui prononce son acquiescement éternel.

Les gardes font sortir la jeune fille, qui pleure toujours, et Mme Bessarabo entre.

M. Moro-Giafferi la met au courant.

On voit la mère sourire, joindre les mains, puis elle écoute, très calme, la lecture du verdict, et comme son avocat va prononcer quelques mots, elle s'assied.

« Mme Bessarabo, commence M. Moro-Giafferi, vous remercie pour avoir acquitté l'enfant. »

« Je suis innocente »

M. Moro-Giafferi demande la pitié pour cette femme que l'on vient de déclarer innocente et qui a tant souffert, qui a tant pleuré et qui est heureuse de voir sa fille acquittée.

« Je livre à votre conscience le sort de cette femme. »

Le président Gilbert demande à Mme Bessarabo si elle a quelque chose à dire sur l'application de la peine.

Alors, d'une voix qui s'étrangle, l'accusée répond : « Je vous remercie, messieurs les jurés, d'avoir acquitté ma fille. Quant à moi, je suis innocente ». Mais ces derniers mots sont prononcés à voix si basse qu'on les devine plutôt qu'on ne les entend.

La cour se retire pour délibérer. Pendant ce temps, Mme Bessarabo s'entretient avec les avocats. Droite, les deux mains sur son petit cahier où elle lisait ses notes, elle répond en souriant. Jamais, au cours de ces longs débats, on ne l'avait vue sourire aussi franchement. La délibération de la cour, du reste, est de courte durée et celle-ci rentre peu de temps après. L'audience n'ayant pas été suspendue.

La mère est condamnée

M. Gilbert continue et il lit les articles du Code. Mme Bessarabo est condamnée à 20 ans de travaux forcés; elle est dispensée de l'interdiction de séjour et est condamnée aux frais envers l'Etat.

Pendant la lecture de l'arrêt, Mme Bessarabo a repris son visage dur et calme. Pas un trait de son visage ne bouge.

Le président déclare l'audience levée.

Avant de se retirer, Mme Bessarabo dit au revoir à ses défenseurs, M. Moro-Giafferi et M. Jean Baux.

A ce dernier, elle dit : « Venez me voir demain. »

Puis elle se retire.

M. Moro-Giafferi s'approche des jurés et leur demande de signer un recours en grâce.

Cinq jurés sur douze ont signé le recours en grâce

Après l'audience, on apprend que cinq jurés seulement sur douze ont signé le recours en grâce présenté par M. de Moro-Giafferi, en faveur de Mme Bessarabo.

Quant à Mlle Paul Jacques, son avocat, M. Raymond Hubert, a déclaré qu'il allait lui chercher une pension de famille. En attendant, Mlle Paul Jacques s'est retirée chez son défenseur, 9, avenue de l'Opéra.

L'Emprunt Départemental pour les Sinistrés

LA DELIVRANCE DE FONDS D'EFFETIVE NORMALE

Le Bureau du Conseil d'administration de l'Emprunt Départemental s'est réuni hier à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Delagrè, pour examiner la situation générale de l'industrie. On a constaté que le service fonctionnait normalement. Les chèques sont délivrés aux sinistrés sans autre production justificative que la situation de leurs titres.

Les formalités à remplir pour obtenir des avances, sont d'ailleurs réduites à leur plus simple expression.

Marchons avec le Progrès

LA T. S. F. DANS LE NORD

Une région industrielle comme celle de Lille devrait posséder un poste émetteur

Depuis la guerre, la T. S. F. a fait, en Europe, comme en Amérique, des progrès considérables.

En Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis, on a compris depuis longtemps les avantages que peut présenter cette remarquable invention, industriellement et commercialement exploitée.

Les postes émetteurs et récepteurs se sont multipliés dans les régions les plus actives et la T. S. F. tend de plus en plus à passer dans le domaine public.

En France, de gros efforts ont déjà été faits, également dans le but de donner à la T. S. F. toute l'extension qu'elle doit comporter.

Dès la guerre, les villes de Lyon et Bordeaux ont eu leurs postes émetteurs; Marseille a son poste, elle aussi, et depuis peu, Paris possède, grâce au poste de Sainte-Assise, près de Corbeil, une organisation commerciale de la T. S. F. de tout premier ordre, dont les antennes, commandées par Paris, permettent de communiquer avec l'Angleterre, avec Beyrouth et bientôt donneront progressivement la communication avec tout l'Orient.

Les industriels, les commerçants, toutes les personnes intéressées aux affaires, n'ont pas tardé à se rendre compte des avantages considérables que pouvait présenter une telle installation.

Secondée par le téléphone, la T. S. F. donne, en effet, en 10 ou 15 minutes au maximum, la réponse d'un radiotélégramme lancé sur Londres.

Grâce à un appareil enregistreur, le texte de la dépêche peut parvenir tout imprimé à l'abonné, quelques minutes après sa réception.

On conçoit aisément les avantages incalculables que peut présenter l'adaptation d'un moyen de correspondance aussi rapide.

Privés d'une telle installation, les industriels, les négociants et les commerçants de nos régions actives de Lille, Roubaix, Tourcoing se trouvent manifestement infériorisés vis-à-vis de leurs concurrents privilégiés.

Ce qui pourrait être fait à Lille

L'homme d'affaires du Nord qui veut correspondre rapidement avec l'étranger, doit d'abord téléphoner à Paris le télégramme destiné à être transmis par le poste de Sainte-Assise. Il est ainsi distancé de plusieurs heures par son concurrent parisien.

Un voleur ne voulait pas trop abimer sa victime

IL SE CONTENTA DE LA FRAPPER DE CINQ COUPS DE COUTEAU

Paris, 21 juin. — L'autre nuit, à une heure un quart, son établissement fermé, M. Félix Mejevard, 47 ans, propriétaire d'une brasserie, 39, rue Beaugrand, se disposait à regagner son appartement situé au quatrième étage. Il emportait avec lui le contenu de sa caisse, 7.000 francs environ. Au moment où il passait dans le couloir de l'immeuble, il fut assailli par un individu qui le frappa de cinq coups de couteau à la tête et à la fuite. Aux cris poussés par M. Mejevard, des passants donnèrent la chasse au meurtrier, qui était rejoint rue Blondel.

Conduit devant M. Gaubert, commissaire de police, l'auteur de cette agression, un nommé Elie Suseillon, 24 ans, garçon de café, 5, rue Geoffroy-Langevin, avoua qu'ayant travaillé dans la brasserie une dizaine de jours et en étant parti le 12 juin, il était très en colère contre le propriétaire de la maison et avait résolu de s'introduire par la porte cochère dans l'immeuble et, pour faciliter sa fuite, il avait calé la porte avec des pierres. Il a déclaré, en outre, qu'il ne s'attendait pas à une si violente résistance de la part de sa victime. Il voulait seulement, a-t-il spécifié, « l'abimer le moins possible » et s'emparer de la sacoche, qu'il savait bien garnie.

Suseillon, qui était porteur, outre le contenu dont il s'est servi pour frapper son ancien patron, d'un rasoir fraîchement aiguisé a été envoyé au Dépôt.

Le lock-out métallurgique est levé en Angleterre

Londres, 21 juin. — La Fédération patronale de l'industrie de la construction mécanique annonce que les syndicats des chaudronniers ayant accepté les conditions de l'accord intervenu il y a quelques jours entre les patrons et les autres syndicats de l'industrie, des conclusions mécaniques le lock-out est maintenant complètement levé.

Nos soldats malmenés en Allemagne occupée

A KEHL

Strasbourg, 21 juin. — Un soldat français nommé Emmerly, du 170^e régiment d'infanterie, stationné à Kehl, a été gravement malmené par plusieurs allemands dont un nommé Ritter, venu de l'Allemagne non occupée.

Emmerly a dû être conduit à l'hôpital militaire de Strasbourg.

Quatre arrestations ont été opérées à Kehl.

Le "cocktail" empoisonné d'un amoureux chagriné

C'ETAIT UNE MIXTURE DE PETROLE D'ESSENCE, DE SAVON NOIR ET D'EAU DE JAVEL

Paris, 21 juin. — Des inspecteurs du 9^e district se sont présentés, hier matin, dans un hôtel, 10, passage Gustave-Léon, pour arrêter un dangereux malfaiteur.

Celui-ci étant parti, l'hôtelier pria les inspecteurs de s'adresser à Eugène Pottin, voisin du malfaiteur, avec lequel celui-ci entretenait des relations.

Les inspecteurs montèrent et, arrivés à la chambre, entendirent des râles; ils poussèrent la porte et découvrirent Pottin, étendu sur son lit en proie à d'affreuses douleurs.

Il avait tenté de s'empoisonner avec une mixture de pétrole, d'essence, de savon noir et d'eau de Javel, à la suite de chagrins d'amour.

Il a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine dans un état grave.

Un attelage emballé est tombé dans l'eau

Une Denaisienne fut noyée

Le conducteur faillit bien l'être

Une jeune fille de Denain vient de trouver la mort dans des circonstances particulièrement tragiques.

Mlle Marie-Louise Moreau, âgée de 19 ans, rue de Bouchain, s'était rendue hier soir, vers 20 heures 30, au parc Lebrat, en compagnie de son père, M. Louis Moreau, 40 ans, qui devait visiter des animaux destinés à la boucherie. Dans la voiture où tous deux avaient pris place, se trouvaient également Mlle Lemette Simonne, apprentie moiste, 15 ans et demi, et M. Desquin, horloger à Denain.

Sur le pont d'entrer dans le parc, Mlle Moreau descendit pour se débarrasser de son sac. C'est à cet instant que le cheval, effrayé par les cris de quelques gamins jouant au alentours, prit peur et s'emballa malgré les efforts de M. Moreau pour le maîtriser.

Cependant, la voiture se trouva devant un pont jeté sur un cours d'eau traversant le parc. Le cheval fit alors un écart très brusque, la voiture vint donner dans le garde-corps, dans un état de violence très prononcé, qui échaussa le choc et l'équipage ainsi que les trois personnes, furent précipités dans le cours d'eau.

Deux d'entre elles, M. Moreau et Mlle Lemette, disparurent sous la voiture; M. Desquin put se tirer sans trop de mal de cette fâcheuse position et, à peine à terre, il se mit à appeler au secours.

Deux hommes accoururent, MM. Paul et Clovis Planchon; ils se jetèrent à l'eau et parvinrent, au prix de multiples efforts, à repêcher les deux victimes. M. Moreau était à demi noyé déjà et il fallut procéder à de nombreuses tractions pour le rappeler à la vie. Il n'en était pas de même de Mlle Lemette, qui avait cessé de vivre.

Quant à l'équipage, il n'a pu être sauvé.

Un homme sage

Après avoir perdu beaucoup d'argent aux courses, tu plusieurs chiens à la chasse, tâté du mariage, perdu beaucoup de temps et de santé dans des plaisirs coupables. Passé des jours entiers au bord de rivières poissonneuses pour ne ramener

On a arrêté à Paris 2 bandits d'envergure

L'un d'eux est un assassin déjà condamné à mort

Paris, 21 juin. — A la suite d'une enquête judiciaire, a arrêté deux individus qui venaient ensemble de Marseille pour opérer à Paris un gros cambriolage.

Les nombreux crimes de "Monsieur Jean"

Le premier de ces deux individus est un nommé Jean-Marie Castelli, né le 17 juin 1882, à Cannes (Alpes-Maritimes). Castelli se fait appeler Monsieur Jean. Il est marié à Auguste Lemarquis. Dans un milieu, il est surtout connu sous le nom de M. Jean. Castelli est déjà condamné à mort par contumace et à vingt ans de travaux forcés, écartement par contumace. La condamnation à mort a été prononcée contre lui pour l'assassinat d'un sergent, alors que Castelli avait été envoyé aux bataillons d'Afrique, au début de la guerre. Le meurtre eut lieu à Poun-Talouin, où Castelli, à la suite d'une discussion, assomma un sergent à coups de crosse et s'enfuit dans le bled.

De retour à Marseille, c'est dans cette ville qu'il apprit que le sergent avait combé et que lui, Castelli, était condamné à mort. Il parvint à s'échapper aux recherches et, en 1918, arriva à Toulon où, avec l'aide d'un complice, il cambriola le trésorier du 4^e régiment colonial, dérobant 240.000 francs qui se trouvaient dans le coffre-fort. Son complice fut arrêté, mais Castelli réussit encore à prendre la fuite. C'est pour le cambriolage qu'il fut condamné à vingt ans de travaux forcés par contumace.

De nombreux méfaits sont encore relevés à l'actif de Castelli, qui était un ami de Travail, auteur de l'assassinat de la bouchère de la Villette, de Servières et d'Esprit ce dernier actuellement encore détenu à Marseille.

Selon les indications parvenues à la police judiciaire, Castelli se serait livré sur la Côte d'Azur, à des attentats à main armée contre des chauffeurs d'automobile. De plus, possesseur d'un canot automobile, il aurait fait disparaître, en pleine mer, des hommes et des femmes qu'il avait remarqués par leur aisance; et à qui il proposait des promenades en mer. En outre, Castelli se livrait au trafic de l'or, des diamants et des valeurs, et au cours de son interrogatoire, Castelli s'est vanté d'avoir en dépôt en banque 87.000 francs. Ce chiffre n'a rien de surprenant, étant donné qu'au cours de la perquisition effectuée dans la chambre de l'hôtel, il occupait, M. Falloir, commissaire de police, a trouvé une somme de 105.000 francs, dont 63.000 en billets de banque et 4.000 en Bons de la Défense Nationale.

Son complice est "Petit Louis" cambrioleur de bijouteries

Le complice de Castelli, nommé Lanto Mosca, né le 13 mars 1895, à Marseille, et demeurant momentanément à Paris, dans un hôtel de la rue Sophie-Germain.

Mosca est compromis dans de nombreux cambriolages, notamment à Lyon, où il aurait dévalisé plusieurs bijouteries. Mosca est connu, notamment, sous le nom de Burkard, dit Petit Louis.

Castelli et Mosca ont été arrêtés ensemble, mardi matin, dans un bureau de poste de l'avenue d'Orléans, où ils s'étaient rendus pour retirer de la correspondance.

Ces deux individus opèrent dans toutes les villes, soit en France, soit à l'étranger, et leur passage à Paris est toujours de très courte durée.

Ils sont venus dans la capitale avec d'autres individus et ils se proposaient de commettre un cambriolage de la plus grande importance.

La fillette inconnue a peur des femmes

Cherbourg, 21 juin. — Hier matin, vers sept heures, M. Louis David, juge d'instruction du Parquet de Cherbourg, recevait à son domicile la visite de Mme Picard, de Paris, dont il a déjà été question à propos de l'enfant abandonnée à Cherbourg le 26 avril dernier. Cette dame voulait s'assurer si l'enfant abandonnée, qui avait bleu comme ceux de sa petite-fille disparue, présentait quelque ressemblance avec celle-ci et elle venait prier le juge de vouloir bien la conduire à l'hospice. M. Louis David a décliné au désir de Mme Picard et l'a immédiatement conduite devant le petit lit où reposait encore la fillette.

Au premier examen, Mme Picard s'est rendu parfaitement compte que l'enfant avait un point de ressemblance avec sa petite-fille. A tout hasard, elle avait apporté des journaux qu'elle voulait offrir à la fillette, mais celle-ci, se rejetant en arrière, cartait la main qui les lui offrait en poussant des cris. Il fallut que ce fut M. David qui les présentât lui-même; alors elle les accepta avec joie.

Comme on le voit, chaque fois qu'une étrangère se présente devant elle, c'est toujours la même répulsion qui se produit chez ce petit être, ce qui donne à penser qu'elle fut très maltraitée par la femme chargée de l'élever.

Un voleur ne voulait pas trop abimer sa victime

IL SE CONTENTA DE LA FRAPPER DE CINQ COUPS DE COUTEAU

Paris, 21 juin. — L'autre nuit, à une heure un quart, son établissement fermé, M. Félix Mejevard, 47 ans, propriétaire d'une brasserie, 39, rue Beaugrand, se disposait à regagner son appartement situé au quatrième étage. Il emportait avec lui le contenu de sa caisse, 7.000 francs environ. Au moment où il passait dans le couloir de l'immeuble, il fut assailli par un individu qui le frappa de cinq coups de couteau à la tête et à la fuite. Aux cris poussés par M. Mejevard, des passants donnèrent la chasse au meurtrier, qui était rejoint rue Blondel.

Conduit devant M. Gaubert, commissaire de police, l'auteur de cette agression, un nommé Elie Suseillon, 24 ans, garçon de café, 5, rue Geoffroy-Langevin, avoua qu'ayant travaillé dans la brasserie une dizaine de jours et en étant parti le 12 juin, il était très en colère contre le propriétaire de la maison et avait résolu de s'introduire par la porte cochère dans l'immeuble et, pour faciliter sa fuite, il avait calé la porte avec des pierres. Il a déclaré, en outre, qu'il ne s'attendait pas à une si violente résistance de la part de sa victime. Il voulait seulement, a-t-il spécifié, « l'abimer le moins possible » et s'emparer de la sacoche, qu'il savait bien garnie.

Suseillon, qui était porteur, outre le contenu dont il s'est servi pour frapper son ancien patron, d'un rasoir fraîchement aiguisé a été envoyé au Dépôt.

Le "cocktail" empoisonné d'un amoureux chagriné

C'ETAIT UNE MIXTURE DE PETROLE D'ESSENCE, DE SAVON NOIR ET D'EAU DE JAVEL

Paris, 21 juin. — Des inspecteurs du 9^e district se sont présentés, hier matin, dans un hôtel, 10, passage Gustave-Léon, pour arrêter un dangereux malfaiteur.

Celui-ci étant parti, l'hôtelier pria les inspecteurs de s'adresser à Eugène Pottin, voisin du malfaiteur, avec lequel celui-ci entretenait des relations.

Les inspecteurs montèrent et, arrivés à la chambre, entendirent des râles; ils poussèrent la porte et découvrirent Pottin, étendu sur son lit en proie à d'affreuses douleurs.

Il avait tenté de s'empoisonner avec une mixture de pétrole, d'essence, de savon noir et d'eau de Javel, à la suite de chagrins d'amour.

Il a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine dans un état grave.

Un attelage emballé est tombé dans l'eau

Une Denaisienne fut noyée

Le conducteur faillit bien l'être

Une jeune fille de Denain vient de trouver la mort dans des circonstances particulièrement tragiques.

Mlle Marie-Louise Moreau, âgée de 19 ans, rue de Bouchain, s'était rendue hier soir, vers 20 heures 30, au parc Lebrat, en compagnie de son père, M. Louis Moreau, 40 ans, qui devait visiter des animaux destinés à la boucherie. Dans la voiture où tous deux avaient pris place, se trouvaient également Mlle Lemette Simonne, apprentie moiste, 15 ans et demi, et M. Desquin, horloger à Denain.

Sur le pont d'entrer dans le parc, Mlle Moreau descendit pour se débarrasser de son sac. C'est à cet instant que le cheval, effrayé par les cris de quelques gamins jouant au alentours, prit peur et s'emballa malgré les efforts de M. Moreau pour le maîtriser.

Cependant, la voiture se trouva devant un pont jeté sur un cours d'eau traversant le parc. Le cheval fit alors un écart très brusque, la voiture vint donner dans le garde-corps, dans un état de violence très prononcé, qui échaussa le choc et l'équipage ainsi que les trois personnes, furent précipités dans le cours d'eau.

Deux d'entre elles, M. Moreau et Mlle Lemette, disparurent sous la voiture; M. Desquin put se tirer sans trop de mal de cette fâcheuse position et, à peine à terre, il se mit à appeler au secours.

Deux hommes accoururent, MM. Paul et Clovis Planchon; ils se jetèrent à l'eau et parvinrent, au prix de multiples efforts, à repêcher les deux victimes. M. Moreau était à demi noyé déjà et il fallut procéder à de nombreuses tractions pour le rappeler à la vie. Il n'en était pas de même de Mlle Lemette, qui avait cessé de vivre.

Quant à l'équipage, il n'a pu être sauvé.

Un homme sage

Après avoir perdu beaucoup d'argent aux courses, tu plusieurs chiens à la chasse, tâté du mariage, perdu beaucoup de temps et de santé dans des plaisirs coupables. Passé des jours entiers au bord de rivières poissonneuses pour ne ramener

SANG MAUDIT

par ELY MONTCLERC

Sous l'entassement des éruditions, elle demeurait comme un bloc de neige, ses yeux grands ouverts dans l'obscurité semblaient des yeux d'hallucinée.

Parfois, elle se dressait, jetait un cri rauque, tendait les bras... se sentant mourir de sa solitude affreuse.

Mais la voix répétait encore : « Tais-toi ! » et alors, elle retombait, anéantie.

Et toujours ce froid... ce froid mortel, ce froid de sépulture... lui donnant comme un avant-goût de la tombe !

Ce lendemain de ce jour, Marianna, assise dans son boudoir, attendait la venue d'Alvarez.

Elle savait que l'expédition projetée devait avoir au lieu la veille, et l'on comprend son impatience d'en connaître enfin le résultat.

Le temps passait, Adalbert n'arrivait pas. Serait-il donc arrivé un malheur ? Quelque accident avait-il, à la dernière minute, compromis le succès ?

Ces Monestrange étaient donc invincibles ?

Non, hélas ! le frère de la comtesse n'avait, au contraire, que trop bien réussi à les triquer.

Plusieurs heures de l'après-midi sonnèrent, et toujours rien.

Fatiguée d'être assise, Mme de Rochester se mit à faire les cent pas dans ce boudoir parfumé, allant de la porte aux fenêtres, soulevant sans cesse les stores de guipure, jetant dans l'avenue un regard anxieux.

Ah ! enfin !

Et le nom, Marianna, qui ne veut pas montrer à ses gens combien elle est préoccupée, Marianna, se rassied sur sa chaise longue, en une pose nonchalante, elle prend une physiognomie impassible.

Au même instant, Anoinette frappe.

— Qu'est-ce, ma fille ?

— Un monsieur qui désire parler à madame la comtesse.

— Je suis bien souffrante... ma migraine... je comptais ne voir personne aujourd'hui.

Enfin, puisque ce monsieur est là, introduisez-le.

Il entre bientôt, à la comtesse les laisse. Alors, bondissant, telle une tigresse, Marianna se jette sur son frère. Le saisit aux épaules.

— Eh bien ? interroge-t-elle baletante.

D'un geste, il l'écarte, et telle est la tension d'esprit de cette femme, elle ne remarque pas la nuance de dégoût ayant dicté ce geste instinctif.

Pour la première fois de sa vie, Alvarez éprouve un sentiment de rancoine envers sa sœur. Il sent naître en lui une corde de haine sourde... oui, vraiment, il commence à la détester, cette créature jusque-là adorée, qu'il servait aveuglément, quels que fussent ses caprices.

« Si je suis absent, songe-t-elle, c'est à elle que je le suis, c'est elle qui m'a poussé sur la route d'infamie. »

« Eh bien ? répète une seconde fois la comtesse. »

— Adalbert, dit-il, tu as réussi.

— J'ai réussi, murmure d'une voix rauque le misérable.

— Oh ! quel bonheur ! Je ne vivais plus, tu sais ! Je m'imaginai toutes sortes d'ennuis.

Alors, tu as les... papiers ?

— Les papiers de Monestrange, boulevard Haussmann, l'avait bien renseigné ?

— Parfaitement ; tiens, le voici !

Il tend à sa sœur l'enveloppe scellée dont elle se saisit avidement.

Cette enveloppe, elle la décache, compulse les papiers qui sont à l'intérieur, puis, se précipitant vers le grand feu de bois qui brûle dans la cheminée, elle y jette le tout.

Un instant s'écoule, et il n'y a plus qu'une petite pincée de cendres noires parmi les bûches.

— Et maintenant, je ne crains plus rien, s'exclame Marianna en frôlant ses mains l'une contre l'autre.

Puis se rapprochant du boudoir :

— Embrasse-moi, va, tu l'as bien mérité.

— Non, laisse ! fait-il en secouant la tête.

— Ah ! ça ! que se passe-t-il ? Tu me repousse... tu m'éloignes de toi, quand d'ordinaire...

Et cette mine défaite ! Ces yeux flétris ! Ce teint couleur de terre ! Tu ne ressembles guère à un triomphateur, sais-tu ?

— Adalbert, dit-il, tu es venu au bout de ta tâche sans encombre, puisque tu vois.

En plus, tu m'as tiré de peine... Il y a de quoi être satisfait.

Cela dépend des natures.

— Oh ! d'avance, je ne pouvais m'imaginer qu'un assaut intime je devrais livrer contre moi-même pour... aller jusqu'au bout. Et maintenant, je suis bête et tranquille... C'est fini à jamais d'être tranquille... de vivre comme tout le monde, de porter haut la tête.

En écoutant cela, Marianna part d'un vil éclat de rire.

— Bah ! s'écrie-t-elle, en faisant claquer ses doigts, voilà un bagage qui ne m'encombre guère, j'en réponds !

Les remords ? connais pas. Je ne sais qu'une chose, c'est que me voilà tranquille et j'en jouis pleinement... je suis toute à la joie. Que veux-tu ? Il te fallait, c'était de bonne guerre.

— Adalbert, tu dois être bien paisible, personne ne songera à te soupçonner de la chose si tu es aris les précautions dont tu m'es parlé.

— Je les ai prises...

— J'ai fait à pied vingt kilomètres et suis rentré fourbu ce matin, à cinq heures et demi. Jusqu'à midi, j'ai dormi comme une brute...

Pourquoi n'être pas venu tout de suite ? Je m'impatierais à l'attendre.

Une seconde, Alvarez contempla l'égoïste créature.

— Parbleu oui ! elle d'abord... Rien n'existant que sa personne... Comment avait-il pu s'imaginer que cette âme sèche, que ce cœur de marbre pussent aimer ?

— Imbécile ! songea-t-il, elle a risqué une opération, voilà tout...

Ocasionnellement j'en ai profité... mais elle ne ferait pas un geste pour me sauver si ma vie se trouvait en péril... C'est elle

seule qu'elle adore, elle seule qui l'intéresse...

Jamais la moindre fleur ne poussera sur ce sol aride.

— Je ne suis pas venu, plus tôt, répondit lentement le banquier, parce que je pouvais à peine me traîner, que j'avais un besoin absolu de réparer mes forces, et puis... aussi parce que je voulais réfléchir, essayer de me reprendre... reconquérir un peu de sang-froid.

Elle rit encore.

— Que se passe-t-il donc en toi d'extraordinaire ?

— Il se passe... que me voici la proie d'un éternel remords... une souffrance aiguë que rien n'apaisera.

— Tu es bête, Adalbert !

Attends, tiens, je vais me faire habiller, puis tu m'emmèneras dîner au cabaret et nous finirons la soirée en tête-à-tête dans un petit théâtre. Tes remords ne t'empêcheront pas devant une coupe de champagne.

Jamais... jamais... protesta le malheureux, en repoussant de ses mains étendues le bréviaire imaginaire, jamais je ne toucherais à un verre de vin.

Je me suis enivré hier pour la première fois de ma vie, c'est assez !

— Ah ! ça, voyons ! s'exclama la comtesse, ah ! ça, que se passe-t-il ?

Tu me vois absolument stupéfaite de ton altitude déshéantée. Je pensais que tu allais m'arriver joyeux, car enfin mes inquiétudes sont les tiennes, et m'en avoir délivrée doit te faire plaisir.

Au lieu de cela tu m'apportes une figure d'enferment, tu...

— Marianna, prononça lentement Alvarez, viens près de moi et regarde-moi bien en face...

Tu souhaitais, n'est-ce pas, outre... ce que

J'ai fait hier, tu souhaitais te venger de ton ancien amant Richard de Monestrange ?

Ce nom produisit sur la comtesse tout l'effet attendu.

— Et ça, comme sous la morsure d'un coup de fouet.

— Oui, je n'ai plus maintenant d'autre désir, répéta-t-elle ne pinçant les lèvres, tandis que ses narines palpaient.

Seulement j'attendais qu'une chose fut finie pour pouvoir m'occuper de celle-là. Il faut avoir l'esprit libre quand on veut trouver une combinaison excellente.

— Sois satisfaite ! J'ai devancé tes desirs...

— Comment cela ? Je croyais au contraire que... cette besogne te répugnait ?

— Ne cherche pas les motifs qui m'ont poussé ; je les ignore moi-même ou plutôt...

Enfin, c'est fait, tu n'es plus à chercher. Tu es vengée, bien vengée... quelque grand que soit l'affront qu'on te fit subir, te voilà payée au centuple.

C'est toi aujourd'hui qui es la déitrice de ce pauvre garçon.

Mme de Rochester examinait son frère avec une curiosité inquiète.

— Adalbert, bégaya-t-elle, tu me fais peur... Tes mains qui tremblent, tes yeux égarés, la crispation de ta bouche...

— Reviens à toi... Je comprends, l'émotion... l'angoisse d'être surpris t'ont ébranlé, et tu es encore sous le coup du trouble résolu. Calme-toi... c'est fini... Ne pense plus à cela, c'est le passé, et le passé est mort, il n'en reste même pas la pincée de cendres fournie par l'anéantissement de ces papiers maudits.

— Reviens à toi, te dis-je... Ne me regarde pas ainsi souriant. Oui, j'ai peur à la fin.

— Ne crains rien, je possède toute ma raison, hélas ! Je sais ce que je dis.